

**Assemblée générale**

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
30 novembre 2011
Français
Original : anglais

Troisième Commission**Compte rendu analytique de la 3^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le lundi 3 octobre 2011 à 15 heures

Président : M. Haniff (Malaisie)**Sommaire**Point 27 de l'ordre du jour : Développement social (*suite*)

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (*suite*)
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (*suite*)
- c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-52699X (F)



La séance est ouverte à 15 h 05.

Point 27 de l'ordre du jour : Développement social
(*suite*)

- a) **Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale** (*suite*) (A/66/124 et 226)
- b) **Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille** (*suite*) (A/66/61-E/2011/3, A/66/62-E/2011/4, A/66/121, 128, 129 et 136)
- c) **Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement** (*suite*) (A/66/173)

1. **M^{me} Morgan** (Mexique) dit que le Mexique ayant instauré les politiques inclusives et transparentes nécessaires, progresse dans la réalisation de ses engagements internationaux dans le domaine du développement social. En dépit de la crise financière mondiale, des progrès notables ont été accomplis dans les secteurs de la santé, de la nutrition, de l'éducation et du logement. Conformément à la loi sur le développement social, le budget consacré aux programmes de développement social augmente chaque année, une politique qui répond notamment aux recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général sur les suites données au Sommet mondial pour le développement social ainsi qu'à celles de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/66/124).

2. Le Mexique attache de l'importance au caractère inclusif des politiques sociales et escompte que l'Assemblée générale, au cours de la présente session, décidera de convoquer une réunion de haut niveau pour analyser les stratégies assurant que les droits de l'homme des personnes handicapées seront pris en compte dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

3. **M^{me} Ochoa** (Mexique) prenant la parole en qualité de déléguée de la jeunesse, dit que le Mexique se félicite de l'intégration complète des jeunes dans les débats des questions prioritaires des Nations Unies. Au niveau national, le Mexique a mis en œuvre des programmes et des initiatives visant à promouvoir la

participation sociale, des jeunes en particulier, axée sur les principaux éléments du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

4. Deux programmes s'avèrent particulièrement importants, celui des délégués de la jeunesse, mis en œuvre au Mexique depuis sept ans et le programme des volontaires nationaux et internationaux qui vise à promouvoir une culture de la solidarité tout en contribuant à la cohésion nationale. Dans ce contexte, le Mexique parrainera le 31 octobre 2011 un forum sur le volontariat qui étudiera les recommandations issues des consultations régionales organisées sous l'égide du programme des Volontaires des Nations Unies.

5. **M. Tagle** (Chili) dit que la persistance des secousses économiques et financières et l'incertitude quant à leur fin ont eu une incidence sur la capacité des pays à adopter les mesures pertinentes et à conserver le degré de protection sociale déjà obtenu. Cette volatilité associée aux coûts élevés de l'alimentation a aggravé la situation et propagé encore plus la pauvreté. Dans ce contexte, l'aide publique au développement (APD) prend plus d'importance que jamais et les institutions financières internationales devraient éliminer la conditionnalité qui pèse sur les programmes sociaux des pays qui reçoivent une assistance technique et financière.

6. Le Chili est un pays à revenu intermédiaire qui a fait preuve d'efforts notables en vue d'assurer un développement qui soit durable, stable et incluant, et les mesures adoptées dans le passé ont contribué à atténuer l'impact des crises externes. L'économie continue de croître, le taux de chômage est faible et des politiques publiques ont été instaurées pour renforcer les investissements dans le développement social. Néanmoins, cette situation ne peut pas perdurer pour toujours, en particulier si le climat d'incertitude devait se poursuivre encore longtemps.

7. Outre la consolidation de la démocratie, la promotion d'une économie ouverte et des politiques efficaces pour lutter contre la pauvreté et créer les mêmes opportunités pour tous, les pays en émergence doivent rechercher de nouvelles voies de développement, notamment investir dans la science et la technologie ainsi que promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat. Mais par-dessus tout, des investissements dans l'éducation et la formation s'avèrent indispensables, car ils sont à la base de la

mobilité sociale et de la création de nouvelles normes sociales.

8. La crise actuelle prouve une fois de plus que la croissance économique seule ne suffit pas et que le développement social ainsi que les trois piliers de Copenhague – l'éradication de la pauvreté, le plein emploi et l'intégration sociale – doivent être des parties intégrantes du modèle de développement. Le système des Nations Unies devrait, à cet égard, examiner de quelle façon les politiques sociales des gouvernements pourraient être complétées par le secteur privé, car celui-ci est un élément-clef pour créer un plein emploi productif et un travail décent pour chacun.

9. **M^{me} Aitimova** (Kazakhstan) dit que les décisions convenues sur le plan international ainsi que les recommandations relatives au développement social devraient être appliquées rapidement et efficacement pour atténuer l'impact négatif de la crise économique, financière et sociale. Pour sa part, le Kazakhstan a créé un fonds national afin de limiter la dépendance de son économie à l'égard des facteurs externes tout en lançant en 2011 une nouvelle politique sociale incluant.

10. Son pays s'efforce de fournir un emploi productif et un travail décent comme moyen d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en renforçant l'efficacité du marché du travail, en offrant une formation aux chômeurs ainsi que des opportunités aux indépendants. Une attention particulière est accordée aux jeunes gens qui tendent à souffrir de façon disproportionnée du chômage et des bas salaires. Reconnaisant l'importance vitale des services sociaux, le Gouvernement a considérablement augmenté le financement des soins de santé. Des programmes spéciaux sont mis en œuvre en faveur des groupes vulnérables en vue de prolonger leur espérance de vie. Le Kazakhstan s'est engagé à pleinement respecter ses obligations sociales en dépit de la situation actuelle.

11. Finalement, une plus forte cohérence s'avère indispensable pour réaliser les objectifs du système des Nations Unies. Les initiatives devraient être mieux coordonnées avec les gouvernements nationaux, le secteur privé, les partenaires non gouvernementaux et le monde académique. Le Kazakhstan encourage également l'élaboration d'une approche à long terme axée sur l'équité en tenant tout particulièrement

compte des besoins des populations les plus vulnérables.

12. **M^{me} Dunlop** (Brésil) en réitérant le ferme engagement de son pays à réaliser la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague, dit que le Brésil a entrepris des initiatives visant à renforcer les trois dimensions du développement social. Une stratégie visant à éradiquer entièrement la pauvreté a été lancée récemment en vue d'augmenter les revenus des groupes vulnérables et d'améliorer leurs conditions d'existence. Le Brésil a l'une des plus importantes populations de jeunes dans le monde et a coopéré avec d'autres pays de la région pour améliorer la situation la jeunesse latino-américaine, notamment en les faisant participer au processus de décision concernant les défis les plus importants confrontant leurs sociétés respectives.

13. Le nombre de personnes âgées au Brésil augmente et pour relever ce défi, une nouvelle législation ainsi que des politiques publiques sont appliquées en matière de soins de santé, de pensions de retraite et d'allocations de survie. Son pays a collaboré avec ses partenaires d'Amérique latine et des Caraïbes pour mettre en œuvre le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. À cet effet, la Déclaration de Brasília de 2007 lance un appel pour qu'un Rapporteur spécial soit désigné afin de suivre et de promouvoir les droits des personnes âgées et pour que des consultations soient organisées en vue d'élaborer un instrument international contraignant en leur faveur.

14. Le Brésil a réalisé d'importants progrès dans la protection des droits des personnes handicapées grâce à sa législation et à l'application des traités internationaux pertinents. Une attention particulière a été consacrée à la dignité personnelle, à l'intégration économique et sociale et à l'accès aux services publics des personnes handicapées ainsi qu'à la lutte contre la discrimination. S'agissant des enfants et des jeunes ayant des besoins spéciaux, son pays, à l'instar d'autres États Membres, a approuvé la proposition d'adopter un instrument contraignant relatif aux limitations et aux exceptions des droits d'auteur en vue d'élargir l'accès des personnes handicapées aux matériels intellectuels et pédagogiques.

15. Finalement, le Brésil et le Japon soumettront un projet de résolution reconnaissant que le volontariat constitue un élément important de toute stratégie de développement humanitaire. La coopération

internationale, notamment dans sa dimension Sud-Sud, a un rôle crucial à jouer dans la promotion des opportunités d'intégration sociale.

16. **M. Rakovskiy** (Fédération de Russie) dit que sa délégation appuie le concept de « partenariat mondial » dans le contexte de l'application des décisions du Sommet mondial pour le développement social de 1995 et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Le rôle de chef de file en matière de coordination des activités internationales relatives aux personnes âgées, à la jeunesse, à la famille et aux personnes handicapées est clairement du ressort de la Commission du développement social.

17. Diverses mesures ont été adoptées par la Fédération de Russie pour lutter contre la crise économique, notamment par le biais d'une aide à l'emploi, d'une amélioration de l'enseignement professionnel pour les étudiants devenus plus réceptifs aux demandes du marché et par la création d'emplois au sein des petites et moyennes entreprises au moyen de mesures d'incitation, outre l'emploi des personnes handicapées. Au cours de l'année écoulée, le chômage a été réduit de 9,4 à 7,2 % tandis que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté n'a pas augmenté.

18. La Fédération de Russie appuie les efforts de l'Organisation internationale du travail visant à fournir des emplois et une protection sociale durant la crise. Le Premier Ministre Poutine a récemment annoncé que la Fédération de Russie sera l'hôte en 2012 d'une conférence internationale de haut niveau visant à réaliser les objectifs du Programme pour un travail décent. Le programme gouvernemental de protection sociale des groupes vulnérables est dans sa deuxième année. Les soins de santé pour les personnes âgées ont été améliorés. Dans le cadre d'une réforme générale du régime des pensions, celles-ci ont été augmentées de 45 % en 2010. D'ici fin 2011, les pensions augmenteront encore de 10 % et de 11 % en 2012.

19. La politique sociale comprend également les efforts visant à assurer aux personnes handicapées les mêmes droits et les mêmes libertés. La Fédération de Russie a signé en 2008 la Convention relative aux droits des personnes handicapées. À l'approche de la date de sa ratification, la Fédération s'efforce de leur assurer l'égalité d'accès à l'emploi, une éducation inclusive, l'intégration sociale, la revalidation ainsi qu'un meilleur accès physique aux bâtiments et moyens de transport. Finalement, la politique en faveur

de la jeunesse de la Fédération de Russie vise principalement à aider les jeunes à trouver un emploi stable, à les aider à réaliser leur potentiel professionnel et créatif, à promouvoir les valeurs morales, les modes de vie saine, la responsabilité civique ainsi que la paix et la compréhension internationale.

20. **M^{me} Saebønes** (Norvège) relève que même si de grands efforts ont été consentis pour sensibiliser davantage à la nécessité d'inclure les personnes handicapées dans tous les programmes et dans toutes les initiatives de développement, bien peu a été réalisé à cet égard. L'absence de toute action aura pour effet que les personnes handicapées demeurent analphabètes, exclues du marché du travail et soient réduites à vivre dans la pauvreté. Des mesures urgentes sont nécessaires pour leur donner un accès adéquat à l'éducation et aux soins de santé.

21. L'accessibilité est d'une importance vitale pour une société incluante. Les chiffres révèlent qu'il n'y a pas de mesure plus rentable que d'inclure tout le monde dans la société, une société mettant l'accent sur l'éducation et le travail pour que chacun puisse y prospérer. Les données récentes montrent qu'une stratégie de réduction de la pauvreté axée sur l'équité pourrait s'avérer plus efficace qu'une stratégie plus générale, notamment dans les pays à faible revenu, à forte mortalité, où le handicap d'une seule personne peut précipiter toute une famille dans la pauvreté.

22. Une approche systémique et globale est requise à la fois au sein du système des Nations Unies et au niveau de pays pour assurer que les millions d'enfants souffrant de handicaps aient accès à une éducation de base ainsi qu'aux soins de santé. L'action à cet égard pourrait être renforcée en incorporant les droits de ces enfants dans les auditions du Conseil des droits de l'homme lors des examens périodiques universels. En outre, la situation des enfants handicapés est étroitement liée aux droits des femmes et à l'égalité des sexes; en conséquence, des mesures visant à améliorer les conditions de ces deux groupes se renforceraient mutuellement.

23. **M^{me} Midtgarden** (Norvège) prenant la parole en qualité de déléguée de la jeunesse, déclare que les pays devraient tirer profit de l'énorme potentiel représenté par les jeunes. À l'heure actuelle, leur participation n'est souvent désirée qu'à un niveau superficiel, où leurs avis n'ont aucune influence sur les décisions de politique structurelle. Néanmoins, si les jeunes ont

démontré qu'ils étaient en mesure d'offrir des contributions importantes en matière de développement, la pleine réalisation du potentiel de la jeunesse requiert l'appui des gouvernements nationaux et de la communauté internationale. Investir dans l'éducation et l'habilitation des jeunes représente un des investissements à long terme les plus sûrs.

24. Les jeunes ont le droit de participer aux décisions sur un pied d'égalité et tous les États Membres devraient honorer leurs promesses en continuant d'appliquer et de respecter le Programme d'action mondial pour la jeunesse, en permettant aux enfants et aux adolescents de s'éduquer et de se donner les moyens comme une partie prenante clef dans la planification et la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

25. **M. Felix** (Suisse) prenant la parole comme délégué de la jeunesse, dit que la participation pleine et constructive des jeunes comme partenaires égaux n'exigent pas seulement un engagement politique, mais la reconnaissance de leur droit de prendre part aux décisions à tous les niveaux, de faire appel à leurs connaissances et à leurs expériences et de les considérer comme des agents de la société à même d'apporter une contribution importante au développement de leur pays. Donner aux jeunes la possibilité de participer aux décisions contribue à leur développement et leur permet de contribuer au développement de la société.

26. Toutefois, la participation doit être accompagnée de moyens, c'est-à-dire une éducation qui permette aux jeunes de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle et d'exercer leur citoyenneté. À cet égard, les organisations de jeunesse et le volontariat représentent une force dynamique d'intégration sociale et pourraient constituer une stratégie pour lutter contre les problèmes sociaux tels que la drogue et la délinquance juvénile.

27. **M. Cabactulan** (Philippines) déclare que les récentes crises mondiales qui ont affecté tous les pays et par-dessus tout les secteurs les plus vulnérables, ont provoqué d'importants reculs dans les progrès enregistrés jusqu'alors dans la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus. Le relèvement prendra du temps, mais satisfaire dans l'intervalle les besoins de base des populations, notamment les groupes les plus désavantagés et les plus vulnérables, ne peut attendre.

28. Le développement social est une partie intégrante du Programme national de développement des Philippines. Le Plan de développement 2011-2016 se compose de trois grandes stratégies visant à assurer une croissance économique élevée et durable; le même accès aux opportunités de développement pour tous et des filets sensibles de sécurité sociale, outre les thèmes prioritaires transversaux de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. Des politiques ont été instaurées pour mettre en place un système cohérent de protection sociale, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé ainsi qu'un programme pour un marché du travail plus efficace.

29. Les politiques et les investissements les plus productifs sont ceux qui donnent aux populations les moyens de tirer le meilleur profit de leurs capacités, de leurs ressources et des opportunités qui se présentent. En conséquence, le Gouvernement appuie fermement les mesures visant à autonomiser les groupes vulnérables pour les intégrer dans la société. Néanmoins, les efforts nationaux devront être complétés par des actions au niveau régional et international. Les Philippines soulignent l'importance du développement incluant de la coopération bilatérale, régionale et multilatérale. Finalement, les Philippines, conjointement avec la République-Unie de Tanzanie, soumettront un projet de résolution sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour les personnes handicapées, un groupe qui demeure largement ignoré dans les processus de développement. Une réunion de haut niveau en 2012 devrait fournir l'occasion d'examiner une stratégie mondiale d'ici 2015 et au-delà.

30. **M^{me} Abubakar** (Libye), soulignant la nécessité d'intensifier les efforts visant à atténuer l'impact négatif de la crise mondiale, en particulier dans les pays en développement, dit que l'évolution de la politique dans son pays depuis la révolution du 17 février visant à instaurer un système juste et démocratique, à améliorer le niveau de vie et à assurer le bien-être économique de tous les Libyens, le Conseil national de transition, la seule instance légitime représentant le peuple libyen, s'est engagé à intégrer les besoins des jeunes dans les plans de développement. Écartés du processus de décision dans le régime précédent, les jeunes de la nouvelle Libye sont prêts à coopérer avec leurs homologues dans le monde entier, à apprendre de leurs expériences et à contribuer activement aux différentes activités

régionales et internationales concernant la promotion des jeunes et leur participation politique et sociale.

31. Les femmes libyennes ont pris part à la lutte pour la libération de leur pays avec leurs frères depuis le tout début de la révolution et s'efforcent de consolider leur participation active dans les décisions relatives au développement économique et aux politiques nationales. La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes figurent parmi les principales priorités du nouvel État libyen qui s'efforcera de faire consacrer les droits et les libertés des femmes dans la législation nationale, d'améliorer les relations entre les sexes et de promulguer des lois justes et non discriminatoires sur le statut de la personne et de leur offrir des possibilités dans tous les domaines.

32. En tant que partie intégrale de la société, les personnes handicapées doivent jouir de tous les droits fondamentaux garantis par la législation nationale et les instruments internationaux des droits de l'homme, notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées que son pays a signée en 2008 et qu'il compte ratifier après la formation du Gouvernement élu. Les nouveaux dirigeants libyens continueront d'améliorer le fonctionnement des diverses institutions économiques et sociales, d'assurer une redistribution équitable des revenus, de promouvoir l'État de droit et d'adopter des lois rapportant les besoins vitaux au revenu de manière à fournir un revenu, des soins de santé et des services sociaux aux personnes dépourvues de moyens d'existence, notamment les personnes en incapacité, les orphelins, les veuves et les personnes âgées.

33. Les défis auxquels le peuple libyen se trouve confronté dans son effort intense de reconstruire une Libye nouvelle sont considérables. En dépit du prix élevé que son pays a payé pour se libérer du régime de Kadhafi en termes de mort et d'infrastructures détruites, le Conseil national de transition est déterminé à instaurer une société prospère fondée sur l'égalité, la justice sociale et la primauté du droit.

34. **M. Kanda** (Ghana) dit qu'avant les crises actuelles, nombre de pays en développement avaient mis en œuvre avec succès les stratégies de réduction de la pauvreté, tandis que l'Afrique voyait se développer à travers tout le continent de nombreuses initiatives de protection sociale. Il est paradoxal, au moment où la nécessité d'étendre les services sociaux est la plus

aiguë, que les pays en développement soient confrontés à un climat de restriction financière. Les pays en développement devraient bénéficier d'un espace politique leur permettant de poursuivre des politiques anticycliques pour amortir l'impact budgétaire de la crise.

35. Le Ghana continue d'honorer ses engagements en matière de développement social et a créé une équipe multisectorielle composée de membres du Gouvernement, de la société civile et de ses partenaires du développement pour coordonner les stratégies de protection sociale et de réduction de la pauvreté. Le Ghana a également mis en œuvre des politiques en faveur des personnes handicapées, des jeunes et des personnes âgées. Néanmoins, la plupart des programmes de protection sociale sont tributaires des donateurs, ce qui rend leur maintien difficile à moyen et à long terme.

36. La crise économique actuelle devrait encourager la création de nouvelles mesures pour protéger les pauvres et institutionnaliser la protection sociale dans les pays en développement en faveur des groupes le plus vulnérables. Il faut des programmes qui transcendent les frontières nationales dans la recherche de partage des expériences et des meilleures pratiques. Les partenaires du développement devraient appuyer les efforts visant à assurer l'espace budgétaire nécessaire aux réaffectations budgétaires et les institutions financières internationales devraient autoriser les pays en développement à instaurer des politiques favorables aux stratégies nationales de protection sociale. Finalement, les pays en développement devraient faire appel à la participation du secteur privé et de la société civile pour répondre aux besoins les plus immédiats des pauvres ainsi que pour investir dans la croissance et dans les mesures de stabilité.

37. **M. Nuñez Mosquera** (Cuba) dit que l'ordre économique et politique international continue d'être profondément injuste et insoutenable et que les pays du Sud souffrent des distorsions de l'ordre économique mondial qui ignore leurs intérêts légitimes. De surcroît, ceux qui en souffrent le plus sont les travailleurs, les chômeurs, les migrants et les pauvres des pays qui sont les moins responsables de la crise mondiale actuelle.

38. L'écart entre les riches et les pauvres s'approfondit, tandis que le monde continue d'investir des sommes énormes dans les dépenses militaires et en

gaspillant des montants immenses dans les drogues illicites. La situation pourrait être partiellement rectifiée si les pays industrialisés exécutaient leur promesse d'affecter 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement tout en augmentant leur coopération internationale.

39. Cuba a réalisé presque tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Depuis la révolution, Cuba a bâti une société reposant sur la justice sociale et la solidarité en dépit de l'embargo commercial imposé par le Gouvernement des États-Unis et de l'impact de plusieurs ouragans de grande puissance et de la crise mondiale actuelle. Le pays a beaucoup investi dans la santé et l'éducation, dans la sécurité sociale et l'assistance sociale ainsi que dans la recherche scientifique et technologique. En outre, Cuba partage ses ressources avec d'autres nations du tiers-monde par le biais de la coopération Sud-Sud. Si la volonté politique existait dans les pays industrialisés, beaucoup pourrait être fait pour assurer le droit au développement de millions de personnes disposant de relativement peu de ressources.

40. **M. Janssen** (Pays-Bas) prenant la parole en qualité de délégué de la jeunesse, dit que par le biais des nouveaux médias sociaux, les jeunes deviennent une génération interconnectée à l'échelle mondiale. L'interconnectivité véritable porte sur la découverte que les similarités entre les pairs au Nord et au Sud sont plus fortes que leurs différences. Elle pousse les jeunes à reconnaître l'humanité de l'autre, à accepter leur responsabilité l'un envers l'autre et envers la planète et de tenir compte des conséquences de leurs actions sur les autres. En outre, les jeunes de nos jours sont mieux informés de tous les événements mondiaux, des actes de leurs gouvernements ainsi que des débats au sein de l'Organisation des Nations Unies.

41. Les organisations de jeunesse de son pays ont suivi avec attention la récente Réunion de haut niveau sur la jeunesse. Tout en notant les engagements pris par de nombreuses missions et organismes des Nations Unies, elles ont également relevé l'absence de participation des jeunes dans les résolutions sur la jeunesse ainsi que durant l'Année internationale de la jeunesse. L'Internet a donné accès à tous à de nombreux rapports bien informés sur la situation mondiale, de sorte que les jeunes sont conscients de toutes les véritables tragédies, injustice et potentiel gaspillé de la jeunesse derrière les chiffres. L'interconnectivité permet aux jeunes de s'unir pour

demander à leurs gouvernements d'agir et de donner la priorité aux jeunes en les faisant participer et en tenant compte de leurs points de vue. Plus spécifiquement, les États Membres devraient envisager d'instaurer un dialogue entre les employeurs et les établissements d'enseignement en vue d'assurer que les compétences enseignées correspondent à celles qui sont demandées par le marché du travail.

42. **M^{me} Johansson** (Suède) prenant la parole comme déléguée de la jeunesse, dit qu'elle se considère comme privilégiée. Bien que malentendante de naissance, en grandissant elle a bénéficié de nombreuses opportunités. Elle a reçu une éducation en langage des signes et des organisations s'occupant de handicaps chez les jeunes ont œuvré afin qu'elle ait une vie exempte de discriminations. Néanmoins, de façon générale, les jeunes souffrant d'un handicap subissent de nombreuses formes de discrimination, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'emploi. L'éducation est un facteur clef en matière d'égalité des chances et il est crucial de fournir un accès approprié à l'enseignement.

43. La discrimination devrait être combattue en faisant mieux prendre conscience de l'existence de besoins différents. Les stéréotypes constituent des obstacles et restreignent les possibilités de ceux et celles qui ne répondent pas aux normes; transformer les normes pour créer une société plus inclusive profiterait à tous. Outre le point de vue des jeunes, les gouvernements devraient tenir compte du point de vue des personnes handicapées dans les processus de prise de décision en vue d'assurer la participation de tous.

44. Dans les périodes de crise économique, les groupes les plus vulnérables sont toujours les plus durement touchés. Néanmoins, durant ces moments, il est plus important que jamais d'assurer que les objectifs internationalement convenus soient entièrement réalisés. Dans le monde entier, les jeunes ont exprimé leur frustration face à la montée du chômage et à l'absence d'opportunités. Il est temps de leur accorder la possibilité de participer effectivement à la vie politique et de l'influencer, parce que la participation politique et une participation pleine et égale pour chacun constituent le fondement d'une société démocratique ouverte à tous.

45. **M. Ja'afari** (République arabe syrienne) déclare que les changements radicaux dans l'approche au développement de son Gouvernement depuis le début

2011, issus d'un véritable désir de réforme, déboucheront sur la formulation de politiques globales de développement socioéconomique ainsi que sur une évolution des institutions. La République arabe syrienne a adopté un certain nombre de décrets en vue de moderniser le développement national et le financement de l'aide sociale dans différents gouvernorats, au bénéfice économique, social, sanitaire et éducatif des groupes cibles, notamment les petits groupes. La République arabe syrienne pour la seconde année consécutive a été l'hôte de la deuxième Conférence internationale sur le développement en mai 2011.

46. Il est regrettable que les rapports du Secrétaire général sur le développement social aient omis de mentionner l'impact négatif de l'occupation israélienne et de la violence sur le développement social des terres arabes dans la région. La Commission devrait se pencher sur les handicaps à vie occasionnés par l'usage d'armes telles que les mines et les armes à sous-munitions. La communauté internationale devrait également redoubler d'efforts pour éliminer tous les obstacles empêchant les peuples vivant sous occupation étrangère d'exercer leur droit au développement social, notamment leur droit à l'autodétermination.

47. **M. Chuquihuara** (Pérou) dit que dans le monde entier, et notamment dans les pays en développement, l'extrême pauvreté et l'absence d'accès aux services de base, à l'éducation et à l'emploi, rendent vulnérables de très larges secteurs de la population et donnent lieu à de grandes inégalités. La croissance économique n'est pas une garantie de développement social et les pays en développement ont besoin de traduire la croissance déjà réalisée en améliorations notables de la qualité de vie de leurs populations au moyen de politiques d'intégration sociale pour tous.

48. Une démocratie stable est un élément essentiel du développement durable et de l'intégration sociale. En outre, un environnement économique et politique stable favorisant les investissements et la création d'emploi est nécessaire à la croissance économique. En conséquence, le Pérou a élaboré conjointement sa politique économique et sociale en vue de surmonter les différences sociales et géographiques et donner aux groupes vulnérables l'accès au marché et au développement. Le nouveau Gouvernement est persuadé qu'une société incluante requiert un modèle de développement qui intègre une intégration sociale

conçue de manière à fournir à chacun le même accès aux services de base et à un emploi décent. C'est pourquoi le Pérou a créé le Ministère de l'emploi et de l'intégration sociale tout en élaborant des politiques et des projets spécifiques à cet effet.

49. Le Pérou met également en œuvre des programmes nationaux ayant pour but le plein développement et l'intégration des populations andines, amazoniennes et d'ascendance africaine dans la vie sociale, politique économique du pays, tout en respectant leur identité culturelle spécifique et en accordant une attention particulière aux enfants, aux femmes et aux personnes âgées.

50. Si l'État détient la principale responsabilité de promouvoir des politiques inclusives, un climat international favorable est nécessaire pour assurer le succès de leur mise en œuvre. La coopération internationale a permis de renforcer l'efficacité de l'action de l'État. Les États Membres, le système des Nations Unies et les institutions financières internationales devraient accroître leur coopération pour appuyer les politiques nationales pertinentes dans les pays en développement.

51. **M. Al-Awadhi** (Yémen) rappelle que son pays a été l'un des premiers à ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées et à avoir promulgué une législation pour assurer les droits de ce groupe de la population. Le Yémen a également créé un certain nombre d'institutions de formation et de réhabilitation des personnes handicapées pour assurer leur intégration dans la société.

52. Le Yémen croit que la jeunesse est la pierre angulaire de la nation et la base des efforts de développement. Le Gouvernement offre une aide aux jeunes dans des domaines tels que le sport et les activités culturelles. Il a également promulgué une loi d'habilitation, lancé des projets d'acquisition de compétences et créé le prix du Président pour la jeunesse dans divers domaines. En ce qui concerne les personnes âgées, des centres spéciaux d'accueil prodiguant des soins ont été ouverts et un fonds d'assistance sociale a été établi. En 2007, le Gouvernement a publié son premier rapport sur les personnes âgées et contribue au débat collectif sur ces questions et les besoins dans ce secteur.

53. Les populations arabes sous l'occupation israélienne continuent de subir une violation de tous leurs droits fondamentaux, en particulier dans les

domaines sociaux et économiques. Il incombe à la communauté internationale de mettre fin à cette occupation et d'assurer le droit des populations arabes de vivre en paix. Finalement, le Yémen accueille avec satisfaction la célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2014 en réitérant son engagement à appliquer la Déclaration de Copenhague ainsi que le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social.

54. **M. Saulo** (Australie) est le premier autochtone avoir été nommé Ambassadeur de la jeunesse, attestant des opportunités existantes en Australie un pays qui investit dans le potentiel humain et qui appuie le développement individuel et collectif. Sa génération croit que son futur est défini par un sens de responsabilité mutuelle et un sens inné d'une communauté globale fondée sur des relations et l'obligation de rendre des comptes.

55. En sa qualité d'Ambassadeur de la jeunesse, il a eu la possibilité de voyager à travers toute l'Australie et d'appréhender de première main les défis que continuent de rencontrer les personnes handicapées, les pauvres et ceux qui luttent contre l'impact de la drogue, de l'alcool et de la dégradation culturelle. Il a porté son attention sur la santé, l'éducation, les droits de l'homme et la question des populations autochtones. Son périple a mis en évidence que l'éducation est le lien commun à tous ces domaines.

56. Le Gouvernement australien et sa jeunesse partagent heureusement une vision commune, reflétée dans les engagements énoncés dans la Stratégie nationale pour la jeunesse australienne. Celle-ci a identifié l'éducation pour fondement du développement des futurs dirigeants du pays et sur cette base des mesures ont été adoptées pour appuyer diverses formes d'enseignement, notamment l'éducation formelle, informelle, alternative et bilingue.

57. Son pays s'attache également à appuyer les programmes d'éducation à travers le monde, plus spécialement dans la région Asie-Pacifique. Dans un monde de plus en plus interconnecté grâce à la technologie moderne, les jeunes devraient se percevoir comme citoyens du monde, responsables du bien-être de leurs pairs, car les événements mondiaux tendent à avoir des répercussions nationales.

58. L'Australie envisage de nommer un Commissaire national aux enfants chargé d'établir la direction stratégique d'une politique de développement axé sur

les jeunes et son suivi. La création d'un tel poste dans chaque pays représenterait une étape importante pour assurer que les voix des jeunes soient entendues et respectées et que des ressources adéquates soient allouées aux services en faveur de la jeunesse.

59. **M. Deutinger** (Allemagne) prenant la parole comme délégué de la jeunesse, dit que les récentes réunions avec les jeunes Allemands ont déterminé trois priorités qui, selon leur vœu, devraient retenir l'attention de l'Organisation des Nations Unies. La première priorité, la participation des jeunes, signifie faire participer les jeunes dans l'ensemble du processus de décision, en commençant par la définition des questions importantes et s'achevant avec la mise en œuvre et l'évaluation de politiques concrètes. Le volet participation des jeunes dans le Programme d'action manque d'indicateurs précis pour en mesurer la réussite ou l'échec; en outre, un cadre juridique doit être mis en place pour définir le processus de codécision. En Allemagne, les organisations de jeunesse jouent un rôle crucial en établissant un pont entre les jeunes et les politiques gouvernementales et les négociations internationales. Elles bénéficient d'un financement public.

60. La seconde priorité porte sur les migrations internationales. Les pays industrialisés ont besoin d'une migration à fins économiques pour faire face aux défis liés au changement démographique, mais ils régulent la migration dans leur seul intérêt économique. Cette approche unilatérale, n'autorisant l'accès qu'aux travailleurs qualifiés, néglige une source importante de capital humain. Les migrations devraient être davantage perçues comme une opportunité plutôt que comme une menace envers la société. Le manque d'opportunités dans les pays en développement, exacerbé par les crises récentes, a exercé un impact majeur sur les jeunes et les enfants et devrait recevoir la priorité dans l'ordre du jour en faveur des jeunes.

61. La troisième priorité est le développement durable. Le rôle de la société civile à cet égard s'est considérablement renforcé depuis le Sommet de Rio en 1992, en particulier par le biais des programmes de volontaires. Le secteur privé a également joué son rôle et devrait être contraint à appliquer des normes de développement durable à tous les niveaux, notamment des normes de travail équitables. Néanmoins, ces efforts ne seront couronnés de succès que si les hommes politiques les orientent dans la bonne direction.

62. Les jeunes demandent une perspective mondiale de la politique plutôt que des perspectives limitées à la tenue des prochaines élections. En outre, l'éducation tant formelle qu'informelle pour un développement durable représente un élément crucial à la fois pour sensibiliser et modifier les attitudes. Les décisions politiques donnent forme à un monde dans lequel les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain, c'est pourquoi une participation accrue des jeunes s'avère requise.

63. **M. Benmehidi** (Algérie) dit que les répercussions des récentes crises continuent d'avoir un impact notable sur la réalisation des objectifs internationaux de développement social. Les personnes handicapées, dont la majorité vit dans les pays en développement, ont été particulièrement affectées par cette situation. La priorité devrait aussi être accordée à la protection des personnes âgées. L'Algérie se félicite des mesures adoptées par le Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, créé en vue de renforcer les droits de l'homme des personnes âgées. L'Algérie appuie également la nécessité de mettre en œuvre une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes.

64. L'impact des pandémies, du chômage et de l'augmentation des prix de l'alimentation sur les économies des pays africains a été extrêmement néfaste et requiert une intervention urgente de la communauté internationale pour assurer que les progrès encourageants de la région de ces dernières années ne soient pas compromis. Le Gouvernement algérien a adopté une série de réformes économiques et sociales de nature structurelle conçues pour promouvoir le développement économique tout en maintenant la cohésion sociale et en assurant une distribution équitable du budget national. Les résultats ont été notamment une augmentation du produit national brut par tête d'habitant, accompagnée d'une importante diminution de la pauvreté et du chômage. De plus, le pourcentage du budget national consacré aux dépenses sociales a considérablement augmenté au cours de ces dernières années. Une attention spéciale a été portée aux groupes vulnérables.

65. **M. Selleslachs** (Belgique), prenant la parole comme délégué de la jeunesse, dit que les programmes sociaux et les programmes en faveur des jeunes sont les premiers à souffrir lorsque les gouvernements prennent des mesures d'austérité et, faute d'investir dans le futur, ils produisent un déficit de talents. À cet égard, les institutions financières devraient réexaminer

leurs conditions de prêt pour permettre aux jeunes d'investir dans leur éducation et dans d'autres opportunités. Les jeunes sont prêts à assumer leurs responsabilités pour aider à trouver des solutions aux crises, mais leur droit à l'éducation, à l'emploi, au logement, à la santé et au crédit devrait être assuré. Ce n'est qu'à ce moment-là que les jeunes sont en mesure de jouir du plus important de leurs droits : le droit d'être jeune et de ne pas se soucier du futur.

66. **M^{me} Maillart** (Belgique) prenant la parole comme déléguée de la jeunesse, déclare que les jeunes considèrent que le développement durable constitue une solution aux crises, pourtant les gouvernements ont diminué les investissements dans ce domaine. La participation des jeunes à tous les stades de la prise de décision et dans une grande variété de domaines allant des négociations relatives à l'environnement aux discussions sur la législation du travail s'avère absolument nécessaire. Les jeunes doivent être en mesure de proposer des solutions neuves, créatives et durables aux problèmes actuels.

67. **M^{me} El-Batnigi** (Autriche), prenant la parole comme déléguée de la jeunesse, dit que la crise économique a affecté les jeunes au niveau individuel, en raison de l'accroissement du taux de chômage et de la concurrence sur le marché du travail ainsi qu'au niveau institutionnel parce que dans de nombreux pays, les coupes budgétaires ont porté sur les investissements consacrés aux jeunes. Lorsque les États sont soumis à d'énormes pressions pour réduire les dépenses publiques, le dialogue et l'obligation de rendre des comptes à tous les groupes s'avèrent de la plus grande importance.

68. Dans cet environnement complexe, une attention spéciale doit être portée aux besoins des groupes vulnérables, notamment les filles et les jeunes femmes ainsi que les jeunes souffrant de handicaps, pour augmenter leurs opportunités en matière d'éducation et leur donner le même accès au plein emploi. Cependant, des instruments sont nécessaires au suivi de ces initiatives à tous les niveaux en vue de déterminer les solutions durables.

69. Au cours de l'année écoulée, de jeunes Européens se sont efforcés d'obtenir une plus grande reconnaissance de leurs activités bénévoles comme contribution importante dans le domaine de l'éducation non formelle. Au niveau politique, ils se sont mobilisés en faveur de la promotion de l'éducation civique,

d'opportunités permettant aux jeunes de participer dans les processus décisionnels pertinents, d'efforts accrus pour intégrer les questions relatives à la jeunesse dans d'autres secteurs de politiques et d'une coordination efficace des initiatives multisectorielles.

70. **M. Abdullah** (Malaisie) déclare que si certains progrès ont été réalisés dans la réalisation des engagements pris au Sommet mondial pour le développement social, les réalisations sont restées tributaires de l'instabilité des marchés et des crises énergétiques et alimentaires qui ont détourné par moment les principales mesures requises pour réaliser un développement social durable. La Malaisie a formulé une politique spécifique ainsi qu'un programme d'action national en faveur de personnes handicapées fondé sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées. En outre, les rôles et les fonctions de la famille ont été placés au centre du programme national de développement. Une politique nationale en faveur de la famille a été élaborée et son pays espère intégrer le bien-être familial, basé sur des valeurs universelles et multiculturelles, dans tous les programmes de développement axés sur la famille.

71. La Malaisie est l'un des premiers États à avoir formulé une politique nationale de la jeunesse comportant l'habilitation des jeunes, l'éducation et la formation, l'aptitude à diriger et l'esprit d'entreprise. Elle est également l'un des premiers pays de la région Asie-Pacifique à avoir une politique en faveur des personnes âgées visant à protéger leur statut social, leur dignité et leur bien-être. Finalement, principale motivation des efforts gouvernementaux demeure le bien-être des membres de la société malaise par le biais de la promotion de l'égalité des chances et de la participation de chacun.

72. **M^{me} Böling** (Finlande), prenant la parole en qualité de déléguée de la jeunesse, dit que puisque la majorité des jeunes vit dans les pays en développement, le manque de progrès en matière de développement et d'égalité des chances a un impact important sur la jeunesse. L'éducation est un facteur clé dans la création du développement social durable et bien que des progrès aient été enregistrés dans la réalisation des divers objectifs du Millénaire pour le développement, les progrès ont été contrastés et ont souffert des crises économiques et financières.

73. Néanmoins, investir dans l'éducation à tous les niveaux constitue un investissement dans la croissance

durable. C'est plus important que jamais, parce que l'habilitation des jeunes en veillant à ce qu'ils possèdent les compétences appropriées pour obtenir un travail décent représente une composante importante du développement. L'élimination des frais de scolarité dans l'enseignement primaire et secondaire est l'un des moyens pour améliorer l'accès à l'éducation, mais les inégalités entre les sexes doivent également être surmontées si l'on veut promouvoir l'égalité au sein de la société. Le système éducatif d'aujourd'hui crée la société de demain. Par conséquent, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la paix devraient constituer les valeurs essentielles de l'éducation tandis que le racisme et la xénophobie doivent être éliminés à tous les niveaux.

74. L'éducation non formelle demeure une partie intégrante et importante de l'éducation, notamment pour ce qui a trait à l'engagement civique des jeunes. La Finlande considère qu'une société civile jeune et forte aide à prévenir la marginalisation et la polarisation parmi les jeunes. Ceux-ci devraient être autorisés à prendre part aux décisions concernant l'éducation et le système éducatif. En outre, offrir des opportunités aux jeunes favorise un développement durable et pacifique. L'éducation est un droit que la société n'a pas les moyens de dénier.

75. **M^{me} Shestack Phipps** (États-Unis d'Amérique) dit qu'il est crucial de créer des emplois pour les jeunes pour qu'ils puissent développer leur potentiel et contribuer aux solutions. Le désir de jeunes concernant la liberté politique et les opportunités économiques joue un rôle important dans les transformations sociales et politiques actuelles dans toute l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

76. L'éducation est un facteur fondamental du développement social et de l'accès à l'emploi. Plus tôt dans l'année, le Gouvernement a lancé sa nouvelle stratégie internationale pour l'éducation avec des volets pour chacun des niveaux de l'enseignement et de la formation tout en offrant un meilleur accès aux groupes vulnérables. En outre, au cours des 15 dernières années, les États-Unis ont fourni des fonds pour lutter contre les pires formes du travail des enfants dans le monde, offrant une éducation pertinente et des possibilités de formation aux jeunes sauvés de l'exploitation.

77. Cet ordre du jour ambitieux reflète le principe que tous les enfants devraient avoir accès à une

éducation de qualité et que le contenu de l'enseignement devrait être pertinent au regard des changements rapides du marché mondial de l'emploi. Simultanément, son pays reconnaît que les partenariats deviennent de plus en plus importants pour réaliser la promesse de l'éducation pour tous. Il cherche également à obtenir un engagement renforcé en faveur des jeunes au sein des Nations Unies. Le Gouvernement possède également des programmes spécifiques au titre de l'*Older American Act* (Loi en faveur des Américains plus âgés) visant à maintenir les personnes âgées autonomes et en bonne santé et favorisant l'accès et l'intégration des personnes handicapées.

78. Les États-Unis continueront de collaborer avec d'autres partenaires clefs, notamment l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées pour promouvoir le développement social, protéger les groupes les plus vulnérables dans la société, atténuer la pauvreté et augmenter l'intégration sociale, sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La séance est levée à 18 h 05.